



Le 16 novembre, une délégation de SYNERGIE-OFFICIERS, Frédéric BISANCON secrétaire national et Christophe DARCY délégué national pour le déminage, était reçue par monsieur PORTHERET Sous- Directeur des Moyens Nationaux.

Monsieur le SDMN nous a informé d'une réflexion en cours relative à la fonction de Chef du GID. Face aux échéances à venir, il a proposé au Commandant Fonctionnel ES Éric Lombard, fort de son expertise, d'intégrer, en tant que conseiller police déminage, un Etat Major DGSCGC qui aura en charge les grands événements (Coupe du monde de Rugby, Jeux Olympiques...).

Nous saluons, comme lui, le travail effectué par Éric LOMBARD qui est et restera le précurseur sur le poste sommital du service. Il a créé la fonction pour les officiers dans des conditions difficiles tout en assurant en permanence une grande qualité de relation avec les organisations syndicales.

SYNERGIE-OFFICIERS, qui l'a toujours soutenu dans son action, sera très attentive à son reclassement dans ses nouvelles fonctions.

Poursuivant sa réflexion, le SDMN nous annonce travailler sur le remplacement du CDT EF LOMBARD, sans que sa décision soit arrêtée sur la qualité de la personne appelée à lui succéder. Nous avons soutenu que ce poste technique, d'une grande valeur ajoutée devait revenir à un officier du déminage. Ce poste a été dévolu aux officiers, il doit le rester. Le sous-directeur doit pouvoir s'appuyer sur les sachants que sont les officiers du déminage. SYNERGIE-OFFICIERS soutiendra la candidature d'un officier du service.

Poursuivant la conversation, monsieur PORTHERET nous a confirmé étudier à nouveau le retrait des officiers de certains postes de chefs de centre ou d'antennes. En effet, aidé en cela par une autre OS d'officiers qui est prête à lâcher ces postes, il est argué de la démographie des officiers pour envisager leur retrait de ces postes de commandement.

La nomenclature est la prérogative de la DRCPN et le nombre et l'affectation des officiers se fait en concertation avec les OS.

SYNERGIE-OFFICIERS maintient sa position sur les postes de chefs de centre et d'antenne. La DGSCGC n'a que trop tardé dans un travail prospectif et/ou dans l'ouverture des postes d'officiers à tous les officiers PN. Un travail de valorisation et de publicité sur ces postes doit être effectué rapidement et les postes vacants ouverts au prochain mouvement. Il en va de la crédibilité du service dans les années à venir auprès des autorités territoriales mais aussi faire face à la volonté hégémonique de la gendarmerie.

Ce travail doit également se matérialiser par des avancements au même titre que les autres directions de la PN. Or, sur le travail de la campagne 2022 rien n'a été obtenu pour le grade de commandant comme celui de commandant divisionnaire.

**SYNERGIE-OFFICIERS POURSUIT ET POURSUIVRA, SEUL COMME DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES,
SON TRAVAIL DE RECONNAISSANCE DE POSITIONNEMENT DES OFFICIERS AU GID.**

La Délégation

**SYNERGIE
OFFICIERS**